

Démarche Climat air énergie

Compte-rendu de la réunion de comité de pilotage du 1^{er} juin 2021

Nous vous remercions de votre participation et de la qualité des échanges qui ont eu lieu lors du **comité de pilotage "Démarche climat, air, énergie d'Entre Bièvre et Rhône" du 01/06 dernier**. Il a eu pour thème **la présentation du programme d'actions 2021-2026 du territoire**.

Nous vous adressons, ci-dessous, le compte rendu de ce comité de pilotage. Vous trouverez, également en pièce-jointe, le support de présentation.

Une démarche de territoire co-construite avec les acteurs, qui a débuté en 2018 ...

Vous ont été présentés les objectifs du PCAET (Plan Climat, air, énergie Territorial) et de l'ambition TEPos (Territoire à Energie Positive), guidant la démarche climat, air, énergie d'Entre Bièvre et Rhône. Cette démarche, co-construite au fil de l'eau avec les acteurs du territoire et les services de la communauté de communes, débutée en 2018, s'articule autour de 6 axes stratégiques que sont :

- viser la sobriété et l'amélioration de la performance énergétique,
- promouvoir les pratiques décarbonées et privilégier les ressources et l'économie locale,
- repenser la mobilité,
- aménager et adapter le territoire pour un fonctionnement durable en préservant l'eau et la biodiversité,
- accompagner le changement des pratiques et organiser la gouvernance, constituant un socle,
- et améliorer la qualité de l'air et la santé environnementale, la qualité de l'air étant positionnée au centre de la stratégie.

La qualité de l'air, un enjeu majeur ...

La qualité de l'air est un enjeu primordial, du fait de la proximité de grandes agglomérations, de la présence d'infrastructures routières (A7, N7) et d'un tissu industriel dense, plaçant, depuis peu, la communauté de communes dans le périmètre du PPA (plan de protection de l'atmosphère) de l'agglomération lyonnaise.

Cette intégration nous conduit à devoir adopter, dans le programme d'actions, "un plan d'actions air" permettant de conserver des concentrations en polluants dans l'atmosphère à des niveaux conformes aux normes. Les polluants concernés sont principalement les NOx (oxydes d'azote), issus majoritairement du secteur du transport et les PM (particules fines), ces particules proviennent essentiellement des chauffages individuels au bois. Nous pouvons aussi citer l'O3 (ozone), un polluant secondaire. Nous sommes amenés à réaliser une étude d'opportunité de mise en place d'une zone à faible émissions mobilité (ZFE-m), s'agissant de restreindre la circulation des véhicules les plus polluants, envisagée fin 2021. Si une telle zone devait être définie alors nous envisagerons sa faisabilité dans le cadre du programme d'actions.

La rénovation énergétique du bâti, l'éradication du chauffage au fuel, le renouvellement des appareils de chauffage au bois, le choix de modes de transport moins polluants et la substitution des énergies fossiles par des énergies moins émettrices en polluants et gaz à effet de serre permettent des gains conséquents ...

L'exposé du programme d'actions de la démarche climat, air, énergie d'EBER par axe stratégique nous a permis de rendre compte des gains en économie d'énergie, en émissions de gaz à effet de serre et de polluants et en développement des énergies renouvelables, mais aussi des points de vigilance, associés à l'étude des impacts environnementaux.

Les actions fortement contributives aux objectifs de la démarche concernent :

- le secteur résidentiel avec la création de la plateforme de rénovation énergétique (conseil et accompagnement auprès de l'habitant), le remplacement des chaudières au fioul par d'autres

systèmes de chauffage moins polluants et le renouvellement des appareils de chauffage au bois peu performant,

- le secteur du transport en développant le co-voiturage, le transport en commun, en favorisant la mutation du parc roulant et le report modal pour le transport de marchandises,
- le secteur industriel en lien avec le projet DécarbRON (acronyme de Roussillon) du site d'OSIRIS à Roussillon, supprimant l'usage du charbon ou le projet Cashemir d'ADISSEO à St Clair du Rhône, substituant aux énergies fossiles, l'usage de l'hydrogène vert moins polluant.

Un budget évalué à 220 M€ ...

L'enveloppe financière des actions, figurant au programme, est estimé à 220 millions d'euros, pris en charge par les 20 acteurs contribuant au programme : Industriels, Consulaires, INSPIRA, Communes, EBER, CNR, Charte forestière Bas Dauphiné Bonnevaux, Parc naturel du Pilat, EDF-CNPE, ... 95% de cette somme est affectée aux investissements. Cette évaluation financière est, à ce stade, sous dimensionnée car certains coûts ne sont pas encore identifiés notamment ceux rattachés aux investissements relatifs à la mutation de la flotte des véhicules ou à la rénovation du bâti public.

La question de la rénovation du bâti public et du décret tertiaire ...

EBER s'est rapprochée de TE38 et de l'AGEDEN en vue de bénéficier du Conseil en Energie Partagé (CEP) : diagnostic du bâti, réflexion sur les usages, préconisations, élaboration d'un plan pluri-annuel d'investissement.

Ci-dessous, les liens publiés sur le chat à destination des communes qui s'interrogent sur le CEP et le décret tertiaire :

"B.MASSARDIER-TE3815:03

Les communes qui souhaitent connaître les besoins énergétiques de leurs bâtiments peuvent se rapprocher de TE38 et du Conseil en énergie.

Je suis à disposition des communes pour en discuter : bmassardier@te38.fr

Julianne Soudan - AGEDEN14:33

https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/20064_EcoEnergieTertiaire-4pages-2-1.pdf "

Nous devrions pouvoir proposer aux communes un partage des expériences et une information sur des thèmes en lien avec la rénovation du bâti public. Cet échange reste à construire. Nous reviendrons auprès des communes sur cet aspect.

GRDF peut aussi apporter un appui aux collectivités concernant la rénovation énergétique de leurs bâtiments.

La méthanisation et la recherche d'un mix énergétique du territoire ...

EBER et ses communes font part de plusieurs projets et réalisations de méthaniseurs sur le territoire. EBER souhaite porter une étude pour définir la stratégie de développement des énergies renouvelables et ses formes d'intervention afin d'aboutir à un mix énergétique entre biomasse, photovoltaïque, méthanisation, solaire thermique, réseaux de chaleur en vue de diminuer la part des énergies fossiles (charbon, pétrole, gaz).

La chambre d'agriculture de l'Isère, M. Sauzet, est disponible pour évoquer les problématiques liées à ces installations (digestat, intrants, ...).

Un futur PLUi intégrant les axes Climat/Energie, Urbanisme/Santé et minimisant les impacts environnementaux des projets en évitant, réduisant et compensant

La CC EBER travaille à la construction de son futur PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal), ainsi les axes Climat/Energie et Urbanisme/Santé sont intégrés aux réflexions. La lutte contre les îlots de chaleur en zone urbaine, la création d'outils d'aide à la décision, le développement des énergies renouvelables sont autant de sujets à traiter.

La considération des impacts environnementaux des projets devrait nous conduire à mettre en place une politique afin d'Éviter, Réduire, ou Compenser (ERC) les effets produits sur la biodiversité, les paysages, les émissions, le bruit, etc.

Le CRTE : un outil pour accélérer la relance et accompagner les transitions écologique, démographique, numérique et économique dans les territoires

Vous trouverez, ci-joint, l'offre de l'ADEME pour s'informer, mobiliser et agir en faveur de la transition Ecologique : rénovation énergétique, énergies renouvelables, économie circulaire, mobilité, valorisation des déchets, ...

Il existe notamment une offre ADEME au service des entreprises, TPE et PME. La liste des contacts est communiquée en dernière page du document.

Pour aller plus loin, les liens internet suivants sont à votre disposition ...

- Pour vous renseigner sur l'historique de la démarche : les comités, les différents ateliers, avec la possibilité de télécharger les documents correspondants : http://ccpr.entre-bievreethone.fr/la_demarche_climat_air_energies.html
- Pour connaître le détail des actions et télécharger l'ensemble des fiches actions du programme : <https://cloud.entre-bievreethone.fr/index.php/s/vglRF9duApPsXWI>
- Pour télécharger les diagnostics des ex-communautés de communes du Pays Roussillonnais et du Territoire de Beaurepaire : <https://cloud.entre-bievreethone.fr/index.php/s/ijeXsqc785L7hM7>
- Pour s'informer sur le projet de PPA, 3ème génération, de l'agglomération lyonnaise : <http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/3eme-plan-de-protection-de-l-atmosphere-de-l-a19625.html>